

Décision

Générale

colonial

Décision n° 392 31/03/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mars 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Ali, chauffeur 15e échelon du Cercle de Djibouti, est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans solde pour une période d'un an, pour compter du 1er avril 1953.